



Université Panthéon-Assas

GRANDES DOCTRINES POLITIQUES

D. Baranger

Grandes doctrines politiques

**« LEGISLATION ET PENSEE
POLITIQUE »**



 Enseignements annulés :



 Mercredi 21 Octobre 2015

 Mercredi 28 octobre 2015

 Mercredi 11 novembre 2015

Rattrapages (à chaque fois : en **amphi**
n° 2 du centre Assas)



Vendredi 2/10/2015 de 14h/16h

Samedi 17/10/2015 de 10h/12h

Vendredi 6/11/2015 de 14h/16h

Samedi 7/11/2015 de 9h/12h

Grandes doctrines politiques

Introduction

Introduction

1. Les idées politiques et la philosophie politique
 2. Le thème du cours
 3. Bibliographie et évaluation
-

Introduction

- **Léo Strauss (1899 – 1973)**
-

Introduction

- **P. Raynaud, DPP, p.480**
-

Introduction

- **J. GAUDEMET**, *Les naissances du droit. Le temps, le pouvoir et la science au service du droit*, 4^e éd., Paris, Montchrestien, 2006

 - **R. ARON**, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, coll. Tel, 1976
-

PREMIERE PARTIE

LES ANTIQUITES ET LES ANCIENS REGIMES

Chapitre 1

Le nomos des anciens et des modernes

Chapitre 1 – Nomos des anciens et des modernes

❑ IX^e-VI^e s : époque archaïque

- Homère : VIII^e s.

❑ V^e – IV^e s : époque classique

- 509 : réformes démocratiques de Clisthène
- 480 : Salamine
- 322 : fin de la démocratie à Athènes
- 323 : mort d'Alex. Le Grand.

❑ IV^e-début II^e s. : Grèce hellénistique

❑ Milieu du II^e s. : début de la domination romaine

Chapitre 1 – Nomos des anciens et des modernes

- **490 : (1^e guerre médique) : Victoire grecque à Marathon**
 - **480 (2^e guerre médique) : Défaite grecque aux Thermopyles / victoire de Salamine**
 - **460-445 : 1^e guerre du Péloponnèse/début de la carrière politique de Périclès**
 - **431-404 : Seconde Guerre du Péloponnèse : défaite d'Athènes / occupation spartiate.**
 - 411 : régime oligarchique des « quatre-cent »
 - 404 : tyrannie des « trente »
 - 403 : démocratie à Athènes
-

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

Section 1

Le Nomos dans son contexte grec

A) Nomos et le mouvement du pré-droit vers le droit

1. Comment définir « nomos » ?

a) Un terme large...

b)...qui ne se comprend qu'en relation avec d'autres.

c) droit et pré-droit

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

2. De la thémis au nomos : le juridique comme médiateur des moeurs

- a) L'insuffisance politique de la Thémis
 - b) Nomos au sens de norme sociale laïcisée
-

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

3. Nomos et autonomie

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

B) Nomos et la philosophie

1. « nomos » et « dikè »

- a) Les enseignements de la linguistique comparée
 - b) La confrontation entre « dikè » et « nomos »
-

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

2. « nomos » et « phusis »

- a) Philosophie et mise en évidence de la nature
 - b) Phusis et Nomos : philosophie et autorité
-

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

3. Le traitement du problème chez Aristote

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

Section 2

Le Nomos des modernes

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

A) Carl Schmitt : « Le Nomos de la terre »

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

B) Friedrich Hayek : le nomos dans « Droit, Législation et Liberté »

Chapitre 1 – Le Nomos des anciens et des modernes

- 1) Législation et théorie sociale : nomos vs thésis**
 - 2) Le nomos comme droit de l'ordonnancement spontané des individus**
 - 3) La critique morale**
 - 4) La critique procédurale**
-

Chapitre 2

Le modèle romain :

« Jus Lexque »

Chapitre 2 – Le Modèle romain : « Jus Lexque »

- -753 : Fondation légendaire de Rome
 - 753-509 : Royauté
 - 509-27 : République
 - 27 av. J .C. – 476 ap. J.C. : Empire
-

Chapitre 2 – Le Modèle romain : « Jus Lexque »

Étapes de l'empire :

- Principat : 27 Av. – 285
(l'empereur est « princeps senatus »)
 - Dominat : 285 - 476
(mise à l'écart des formes républicaines;
sacralisation de la fonction impériale)
-

Chapitre 2 – Le Modèle romain : « Jus Lexque »

Grandes dates de l'histoire du droit romain :

- 451-449 av : rédaction de la loi des douze tables
 - 367 av : création du préteur

 - 529-534 après JC: *Corpus juris civilis*
(sous le règne de Justinien Ier : 527-565)
-

Chapitre 2 – Le Modèle romain : « Jus Lexque »

Corpus juris civilis

- Codex (recueil des compilations impériales : codes Grégorien, Hergemorien et Théodosien).
 - Digeste, citations de juristes.
 - Institutes
 - Nouvelles (nouvelles constitutions de Justinien Ier)
-

Chapitre 2 – Le Modèle romain : « Jus Lexque »

I. JUS



-
- A. Les formes primitives du jus
 - B. le jus classique
 - C. Jus et Société : le jus comme science civile
 - 1) Le privatif
 - 2) Le particulier
 - 3) L'impersonnel
 - D. Jus et justice
-

Chapitre 2 – Le Modèle romain : « Jus Lexque »

II. LEX

□ A. Le domaine des "leges"

□ B. La procédure législative sous la République

- 1) Le début de l'ère républicaine
 - 2) Au Vè siècle avant J.C.
 - 3) Sous la République
 - 4) La période impériale
-

□ C. Statut de la loi en droit romain

Chapitre 2 – Le Modèle romain : « Jus Lexque »

Section III. JUS LEXQUE

-
- A. la dimension politique de l'opposition
 - B. Jus et Lex : droit secret et droit rendu public
-

Chapitre 3

La loi dans les anciens régimes européens

Chapitre 3 – La loi dans les anciens régimes européens

I. Le pouvoir édictal

-
- A. L'absence de séparation des pouvoirs
-

-
- B. « faire loy » dans les anciens régimes : la réalité du pouvoir édictal
-

-
- 1) Le prince ne dit pas la loi qu'il fait
 - 2) La diversité des législateurs
 - 3) L'indécision conceptuelle
-

-
- C. La loi et la « marqueterie de l'ancien droit »
-

Chapitre 3 – La loi dans les anciens régimes européens

II. La métaphysique du Prince

□ A. L'idéologie du roi législateur

-
- 1) La plénitude de puissance
 - 2) Le roi délié des lois
 - 3) La science certaine
-

□ B. La monarchie tempérée

-
- 1) le prince soumis aux lois
 - 2) la loi négociée
 - 3) légiférer dans une nation organisée
 - 4) conclusion sur la loi d'ancien régime
-

SECONDE PARTIE

LA LOI DES MODERNES

□ Chapitre 4 : théorie et pratique de la législation moderne

□ I. La théorie : les caractères de la législation moderne

-
- A. Un format spécifique : la loi, manifestation de la volonté du souverain
-

B. Un projet d'autonomie collective

-
- C. Une double exigence de maximisation du bien-être et de promotion des droits individuels
-

-
- Section II. La pratique : la législation dans l'histoire européenne du droit (la transition vers les Etats législatifs)
-

-
- A. Les droits d'ancien régime : une faible dépendance vis-à-vis de la législation
-

□ B. Le passage à l'Etat législatif

□ C. Le changement dans le langage du législateur

Chapitre 5
Loi et société :
Montesquieu

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

Introduction

Vie et œuvre

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

Section 1

Connaitre le monde par ses lois :

Le sens du projet

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

A) L'Esprit des Lois : **Structure et problèmes de lecture**

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

**B) Les lois comme « rapports »
nécessaires dérivant de la nature des
choses**

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

C) Lois faites par l'homme/ lois qu'il n'a pas faites

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

D) Rapports de justice

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

E) Lois de la nature *vs* lois positives : le projet d'un « Esprit des Lois »

Section 2

**La théorie des formes de
gouvernement**

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

A) Le concept de gouvernement chez Montesquieu

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

B) Les « trois gouvernements »: leur nature, leur principe.

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

Formes de gouvernement selon Aristote :

	Forme "bonne"	Forme "pervertie"
Un seul	Royauté	Tyrannie
Quelques uns	Aristocratie	Oligarchie
Le grand nombre	Gouvernement constitutionnel	Démocratie

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

1. Le vocabulaire de la théorie des types de gouvernements
-

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

2. La typologie des natures : la trilogie république, monarchie, despotisme

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

3. La typologie des principes

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

**C) Les implications de la théorie des
sortes de gouvernement :**

l'exemple de la « manière de juger »

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

1. Les développements dans le chapitre XI-6
(constitution d'Angleterre)
-

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

2. La théorie des régimes du livre VI

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

3. La puissance de juger « en quelque sorte nulle »
n'existe que dans les républiques

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

D) Sortes de gouvernement et législation

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

1. Les sortes de gouvernement se définissent par leurs rapports aux lois La théorie des régimes du livre VI
-

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

2. Il y a par ailleurs des lois « qui suivent directement de cette nature »

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

3. Le principe doit ensuite servir de guide pour le législateur : l'exemple des lois somptuaires

Section 3

**Les lois dans une théorie générale
de la causalité sociale**

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

A) « les lois » dans l'esprit des lois : le schème de l'autonomie

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

1. Un terme vague

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

2. Lois et autonomie

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

a) « les lois » : sur une manière de s'exprimer typique de Montesquieu

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

b) Autonomie et hétéronomie

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

c) Liberté, nature des choses, et législation

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

d) Les lois comme schème d'autonomie

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

e) L'autonomie par les lois civiles

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

f) Lois civiles et société civile

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

g) Les lois, le commerce, la sociabilité

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

h) Le thème du commerce dans l'Esprit des Lois

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

B) Mœurs, Manières, Religion

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

1. La religion

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

2. Les mœurs

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

3. Les manières

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

4. L'interaction des lois, des mœurs et des manières

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

C) « Le physique des choses »: climat, terre, population, ...

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

1. Les causes physiques

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

2. Le climat comme facteur déterminant : la langue de mouton

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

3. Le législateur et le climat

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

D) Les concepts généraux

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

1) La nature des choses

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

a. La nature universelle de l'homme et du monde

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

b. La nature des choses au sens de configuration indisponible de l'ordre social et politique

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

2. La « disposition »

Section 4

**« Volonté générale » et « lois
particulières » :**

**Montesquieu et le problème de la
législation**

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

A) L'art de la législation : les prescriptions de Montesquieu au législateur.

Chapitre 4 – Loi et société : Montesquieu

B) L'échec d'une doctrine de la modération des lois.

□ CHAPITRE 6 : le conflit des facultés –
les philosophes, les juristes et la loi

□ SECTION I. La loi rêvée : la loi
comme instrument de réforme
philosophique

□ SECTION II. Le conflit des facultés :
la confrontation des philosophes et
des juristes au sujet de la loi

-
- A. L'idée de conflit des facultés : Kant
 - B. Les Lumières : le conflit du droit et de la philosophie
-

□ SECTION III. Le conflit du droit et de la philosophie dans le contexte français : 1789-1804

-
- A. La législation « révolutionnaire »
 - B. 1793 : les philosophes contre les hommes de lois
-

-
- C. La critique conservatrice du droit révolutionnaire : Portalis
 - D. La réalité de l'évolution des systèmes juridiques :
l'interpénétration des idées rationalistes et des solutions de l'ancien droit
-

Chapitre 7

La loi dévaluée
